



Michel Delebarre

Président du GECT
West-Vlaanderen /
Flandre-Dunkerque-
Côte d'Opale
Président de la MOT
Ancien Ministre-d'Etat
Député-maire de
Dunkerque



Pourquoi avez-vous créé un GECT ? Quels sont les principaux enjeux, priorités et objectifs de cette nouvelle structure ?

Le GECT constitue une étape supplémentaire dans la coopération entre la région Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale et la Flandre occidentale. Une coopération née dans les années 80 qui a montré que nous avions des complémentarités, de nombreuses similitudes et des problématiques partagées. Une approche commune de ces sujets, une concertation et des échanges s'avéraient nécessaires pour mettre en œuvre un développement réellement durable de la région frontalière. Soucieux de construire, ensemble, une Europe au plus près de nos concitoyens, nous avons choisi de travailler simplement, concrètement, en traitant des sujets qui concernent prioritairement le quotidien des habitants. Cette approche s'est traduite en 2005 par la création de la Plate-forme informelle de coopération, aujourd'hui par le GECT. Notre groupement a pour mission principale de simplifier, promouvoir et soutenir une coopération transfrontalière efficace et cohérente au sein de son territoire. Il donne à la coopération une force institutionnelle, technique et financière. Regroupant les différentes autorités de part et d'autre de la frontière - du niveau national au niveau territorial concerné -, il facilitera l'émergence et la gestion de projets réellement transfrontaliers et pourra percevoir directement les fonds européens pour porter les projets. Par ce GECT, la région affiche clairement son identité transfrontalière.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples de projets transfrontaliers concrets que vous souhaitez mettre en œuvre ?

Parmi les projets 2009, portés directement ou accompagnés par le GECT, on peut citer des projets Interreg IV sur la coopération hospitalière, la culture (4x4, Vis-à-vis), le tourisme ("valorisation du littoral Westkust Flandre Côte d'Opale"), la ruralité ("Paysages en transformation"), les liaisons douces, la communication, mais aussi la poursuite des travaux sur la gestion de l'eau, le SIG, le renforcement et le suivi des groupes thématiques transfrontaliers, une réflexion sur les zones d'activités neutres en carbone, ou le prolongement du tramway belge...

Lancement du deuxième GECT franco-belge

Le 3 avril 2009, le Groupement européen de coopération territoriale (GECT) West Vlaanderen/Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale a été officiellement lancé à Bruges, en Belgique. Cette nouvelle structure, constituée de treize partenaires, est l'aboutissement d'une véritable politique de coopération entre la Province belge de Flandre occidentale et le territoire français Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale.*

Depuis les années 80, ces deux territoires ne cessent de se rapprocher. En 2005, un pas important a été franchi avec la création de la "Plate-forme West Vlaanderen/Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale", première étape vers l'élaboration d'un cadre structurel pour la coopération. Très rapidement ensuite, les partenaires ont décidé d'aller plus loin en mettant en place un GECT.

Dans le cadre de la Plate-forme, plusieurs actions ont été impulsées, que cela soit dans le domaine de la culture, de l'économie, du commerce de proximité, de la santé (mise en place d'un Tep-Scan transfrontalier), de l'emploi ou des transports (réalisation par exemple d'une carte transfrontalière des transports publics). De même, un atlas socio-économique transfrontalier a été édité afin d'aider à l'élaboration de politiques communes cohérentes.

Dans ce contexte, le GECT répond non seulement à la nécessité de renforcer les axes de travail de la Plate-forme



transfrontalière et d'en initier de nouveaux (notamment dans le domaine de la communication...), mais aussi de montrer aux autorités européennes - à l'heure où s'engage la réflexion sur la politique de cohésion pour 2014-2020 - que ce territoire veut jouer un rôle pionnier dans la coopération transfrontalière.

Le GECT est géré dans le respect de la parité franco-belge. Il constitue le deuxième GECT créé sur la frontière franco-belge (après l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai en 2008) et compte parmi les premiers d'Europe.

* L'Etat français, la Région Nord-Pas-de-Calais, la Communauté urbaine de Dunkerque, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, les Pays Moulins et Coeur de Flandre, l'Agence d'urbanisme Flandre Dunkerque, l'Etat fédéral belge, la Région flamande, la Province de Flandre occidentale, l'Intercommunale de Flandre occidentale et le Resoc Westhoek.

Assemblée générale de City Twins à Narva

Le réseau de villes jumelles City Twins a tenu son Assemblée générale les 15 et 16 avril en Estonie, à Narva, "ville jumelle" avec la cité d'Ivangorod, située de l'autre côté de la rivière Narva, en Russie.

Partenaire de l'EUROMOT, réseau européen d'autorités locales transfrontalières, City Twins est un réseau de villes jumelles impliquant l'Allemagne, la Pologne, l'Estonie, la Lettonie, la Suède, la Finlande et la Russie. Son Assemblée générale a notamment permis d'élire un nouveau président : Tarmo Tammiste, maire de Narva, et deux vice-présidents : Irina Seliverstova, maire-adjointe d'Ivangorod et Martin Patzelt, maire de Francfort sur l'Oder. Elle a également été l'occasion de présenter par la MOT le projet "EUROpean MObility and employment in Transborder areas" (EUROMOT), déposé en janvier 2009 au titre du programme Interreg IVC et qui réunirait (si le projet est approuvé) onze partenaires en Europe dont la MOT et City Twins. L'objectif général de ce projet est d'optimiser le fonctionnement des bassins d'emploi dans les territoires transfrontaliers.

La ville jumelle de Narva-Ivangorod

La ville jumelle représente 78 000 habitants dont 67 000 côté estonien. Jusqu'en 1918, les deux cités formaient une seule et même ville. La partie Ouest (Narva) est devenue indépendante à la fin de la première guerre mondiale avant le passage de l'Estonie sous contrôle soviétique en 1940. Le centre ancien de Narva, entièrement détruit en 1944, a ensuite été occupé par les autorités soviétiques qui la séparèrent administrativement d'Ivangorod. Ce n'est qu'en 1991 que l'Estonie redevint indépendante, avant d'entrer dans l'UE en 2004.

Aujourd'hui 93% des habitants de Narva sont russophones. La coopération transfrontalière, très récente donc, est née de l'impulsion du projet City Twins et a démarré concrètement avec un accord de coopération signé en 2006. La gouvernance transfrontalière s'organise aujourd'hui petit à petit, et des projets transfrontaliers sont menés dans des domaines comme le tourisme, la culture, l'éducation et le développement économique.

Extraits de contributions des membres de la MOT

Le livre vert sur la cohésion territoriale

La Région wallonne

"L'objectif de cohésion territoriale devrait être davantage pris en compte dans la définition et la mise en œuvre des politiques communautaires sectorielles ayant un impact territorial et une pertinence territoriale avérés."

La Région Nord-Pas de Calais

"La Région Nord-Pas de Calais souhaite que l'Union européenne porte une ambition forte pour la politique de cohésion territoriale, par la mobilisation d'un budget plus ambitieux pour la nouvelle période 2014-2020. Celui-ci doit permettre une intervention communautaire dans l'ensemble des régions européennes."

Le Grand-Duché de Luxembourg

"La cohésion territoriale exige un développement de stratégies et une gouvernance multi-niveaux afin d'assurer une utilisation efficiente et efficace des potentiels disponibles.[...] Une attention toute particulière doit être accordée à l'amélioration de l'intégration territoriale et au développement de la coopération entre régions au-delà de leurs frontières, c'est-à-dire au développement et au renforcement des coopérations transfrontalières."

La Région Champagne-Ardenne

"Il paraît judicieux que la nouvelle phase de mise en place d'une politique territoriale de l'UE prenne particulièrement en compte les questions transfrontalières. Avec l'espace Schengen, les mobilités transfrontalières au quotidien sont en croissance dans de nombreuses zones. [...] Il est important de se questionner sur les harmonisations de normes ou de réglementation entre les Etats, de prime abord plus structurantes."

La Generalitat de Catalunya

"La participation des villes, des entités supra-municipales, des régions et de tout acteur ayant un intérêt légitime (ONG, etc) à leurs côtés, permettrait d'adapter les politiques aux différents contextes socio-économiques et de gouvernance."

La Collectivité territoriale de Corse

"La Collectivité Territoriale de Corse souligne le rôle important de la coopération territoriale qui offre des opportunités considérables aux régions insulaires pour faciliter leur connectivité et leur intégration territoriale et favoriser leur développement économique et est d'avis qu'il faut dès lors supprimer le critère des 150km comme limite pour accéder à la coopération territoriale transfrontalière."

L'Euregio Meuse-Rhin

"Concernant la politique de cohésion territoriale, la Commission européenne peut stimuler le développement des territoires frontaliers en initiant des expérimentations de gouvernances multi-niveaux transfrontalières, et en utilisant les territoires européens frontaliers comme des territoires pilotes."

L'Eurodistrict trinational de Bâle

"Les régions, en règle générale sous-développées, le long des frontières doivent être vues comme des potentiels de développement pour l'avenir. [...] Il serait souhaitable de mieux intégrer les conséquences des effets frontières dans les politiques européennes et d'étudier avec les territoires concernés et les Etats membres s'il est possible de remédier aux distorsions de concurrence et de moyens afin d'aboutir à un développement métropolitain intégré."

L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

"La politique de cohésion territoriale devrait pouvoir comporter un volet spécifique relatif à la gouvernance transfrontalière. [...] Pour assurer le développement des nouvelles formes de gouvernance, il est à notre sens également important de soutenir la mobilité et la formation des élus et agents des collectivités locales et territoriales pour favoriser la constitution d'une culture transfrontalière et de nouvelles compétences. Ceci est d'autant plus nécessaire que les GECT sont des structures de droit public."

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

"Des instruments ou dispositions juridiques permettant un véritable transfert de compétences, ce que n'ouvrent que partiellement les formules actuelles de groupements de coopération (GECT, GLCT), confèreraient une dimension nouvelle à la vocation pionnière de l'Eurodistrict. Une réflexion sur l'environnement juridique de telles initiatives pourrait aboutir à des expérimentations transfrontalières dans des domaines contribuant à la rationalisation de la dépense publique et à l'amélioration du cadre de vie de chacun."

L'Eurorégion Alpes-Méditerranée

"A l'heure où les [cinq] régions [de l'Eurorégion Alpes-Méditerranée] sont en train de formaliser les dernières étapes de création d'un GECT (Groupement Européen de Coopération Transfrontalière) [...], force est de constater l'absence d'un instrument budgétaire européen qui leur permette de développer des actions véritablement structurantes à cette échelle de décision."

L'Eurodistrict Regio Pamina

"Par rapport à la région métropolitaine du Rhin supérieur, l'échelle plus petite des Eurodistricts offre des avantages spécifiques dans le contexte de la cohésion territoriale et de l'importance de la gouvernance régionale."

L'intégralité des contributions est téléchargeable sur : http://ec.europa.eu/regional_policy/consultation/terco/contrib_en.htm

Evénement annuel du réseau

L'Assemblée générale 2009 de la MOT se tiendra le 11 juin à Collioure dans les Pyrénées-Orientales. Une **conférence débat*** est organisée la veille à Figueras, sur le thème **"La coopération transfrontalière de proximité dans la future politique de cohésion territoriale européenne"**.

Plus d'infos : www.espaces-transfrontaliers.eu

* Langues : fr, en, cat

Francfort/Slubice

Du 4 au 6 juin 2009 se tient à Slubice (Pologne) la **"Conférence sur l'avenir de Francfort-Slubice 2020"**. Organisé dans le cadre du projet Urbact "EGTC", cet événement rassemblera la majorité des élus et des techniciens de l'agglomération transfrontalière germano-polonaise et sera ouvert à la population. Les débats porteront sur l'élaboration du plan d'action local transfrontalier 2010-2020.

Santé

Les eurodéputés ont adopté le 23 avril un **projet de loi clarifiant les droits au remboursement des patients se faisant soigner à l'étranger**. Les pays de l'UE peuvent néanmoins opter pour un système d'autorisation préalable pour le remboursement des soins "hospitaliers". Un tel système pourra être instauré si l'équilibre financier de la sécurité sociale d'un pays risque d'être compromis.

Revue de presse

■ Réunion informelle des ministres chargés des questions régionales, Europa - Rapid, 22 avril

"Les 23 et 24 avril, la commissaire européenne à la politique régionale, Mme Danuta Hübner, s'exprimera devant les ministres chargés des questions régionales, réunis de manière informelle à Mariánské Lázně (République tchèque). [...] La commissaire présentera un document de réflexion résumant son projet de renforcement de la politique de cohésion et abordera les premiers résultats de la consultation publique concernant le livre vert..."

■ Pont germano-danois du Fehmarn : feu vert du Parlement danois, Bulletin européen du Moniteur, 27 avril

"Après l'accord du Bundesrat intervenu en février en Allemagne, le Parlement danois a ratifié le 26 mars le traité signé en septembre par le Danemark et l'Allemagne pour la construction d'un pont routier et ferroviaire géant reliant les deux pays sur le détroit de Fehmarn, en mer Baltique..."

■ L'Eurodistrict sur les rails, Supplément de Strasbourg - Spécial Ries au banc d'essai, Le Point, 23 avril

"Construction artificielle il y a peu encore, la coopération transfrontalière prend corps..."

■ Pour une meilleure politique transfrontalière, Le Dauphiné libéré, 17 avril

"Les maires du Val digne, ainsi que leurs collègues français et suisses, ont participé, la semaine dernière à La Salle, à une rencontre qui a marqué le début de la phase opérationnelle de l'Espace Mont-Blanc. Le maire de Chamonix, Eric Fournier, était également présent. Le but de la rencontre était la signature de la convention de coopération du Pit, le Plan intégré transfrontalier."

■ La Corse et l'Italie ensemble pour les publics en difficulté, Corse Matin, 23 avril

"Un partenariat vient d'être scellé entre la Corse et trois régions italiennes dans le but d'insérer les publics en difficulté dans la vie professionnelle..."

